

### Agriculture et pêche ( )

#### En bref

L'évolution du secteur de l'agriculture au cours de ces trente dernières années est marquée par une diminution du nombre d'emplois (-45 %) et d'exploitations (-63 %). La surface cultivable diminue également mais dans une moindre mesure, traduisant ainsi une tendance à la concentration des terres. La superficie moyenne des exploitations a, en effet, plus que doublé durant cette période (1). La baisse de l'emploi observée ces dix dernières années est davantage marquée dans l'emploi indépendant où la baisse atteint le quart des effectifs aussi bien pour l'ensemble de la Belgique qu'en Wallonie. L'emploi salarié, sur la période diminue (-12 %) en Wallonie tandis qu'il augmente au niveau national (+ 24 %) (2).

Parallèlement, le secteur a connu d'importants progrès techniques notamment au niveau de la mécanisation ou de l'informatisation. Le GPS, par exemple, est utilisé sur les machines agricoles pour gagner en précision. La concentration des terres et l'évolution technologique rendent, en effet, l'usage d'équipements de plus en plus incontournable dans le travail agricole. A titre d'illustration, tandis que le nombre d'emplois et d'exploitations diminuaient, le nombre de tracteurs et d'autres outils agricoles augmentaient (1).

Le secteur agricole doit faire face à de multiples changements de son environnement : la mondialisation des ressources, la libéralisation des marchés, la volatilité des prix, le changement climatique, les évolutions technologiques rapides, les crises sanitaires. Face à ces défis, auxquels il faut ajouter la révision de la Politique Agricole Commune (PAC) européenne, de nombreux exploitants agricoles doivent adapter leur activité : opter pour la spécialisation ou la diversification, développer de nouveaux modes de commercialisation ou de négociation en privilégiant notamment les " filières courtes ", miser sur la qualité des produits, créer des activités nouvelles comme l'ouverture de gîtes ruraux ou de fermes pédagogiques.

Dans ce contexte, l'agriculteur doit disposer, certes, de savoirs agronomiques, mais aussi de compétences en mécanique, en informatique, ou encore en gestion. Cette dernière compétence s'impose en raison des lourds investissements financiers et des politiques de subsides. Face à ces évolutions, les agriculteurs doivent apprendre leur métier différemment en ayant davantage recours à la formation ou à l'enseignement. En 1990, 69 % des agriculteurs avaient appris leurs métiers exclusivement par la pratique, ils sont 53 % en 2010 (1).

Le secteur de l'agriculture, même s'il perd en volume d'emploi, reste un secteur essentiel dans l'économie. Tout d'abord, la production agricole est la base d'autres industries dont l'agro-alimentaire. Ensuite, l'activité agricole joue un rôle clé dans le contexte de verdissement de l'économie, notamment au travers de la valorisation de produits et de déchets agricoles comme source d'énergie ou comme isolant.

Le secteur de l'aménagement de parcs et jardins, activité relativement proche de l'agriculture, est par contre en progression (voir fiche " Services aux particuliers et aux entreprises ").

(1) Chiffres clés de l'agriculture 2011, SPF Economie, Direction générale Statistique et information économique.

(2) Institut des Comptes Nationaux

	<b>Nombre d'établissements en 2009</b>	<b>Nombre de postes de travail salarié en 2009</b>	<b>Nombre de travailleurs indépendants en 2009</b>
Wallonie	1 005	2 483	17 246

Bruxelles-Capitale	23	119	30
Flandre	3 432	9 981	32 079
<b>Belgique</b>	<b>4 460</b>	<b>12 583</b>	<b>49 355</b>

Source : ONSS - statistiques décentralisées 31 décembre 2009 et ICN - Comptes régionaux 2009, calculs le Forem

## En détail

### Activités du secteur

#### Description du secteur

Le secteur de l'agriculture et de la pêche est un secteur très large qui couvre l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales et comprend les activités de culture, d'élevage, de chasse, de sylviculture et d'exploitation forestière. La pêche et l'aquaculture font également partie de ce secteur (1).

Au sein du sous-secteur de la **culture et production animale, chasse et services annexes**, on distingue selon la nomenclature en vigueur (nace-bel) :

- les cultures non permanentes (céréales, riz, légumes, cannes à sucre, tabacs, etc.) qui comprend des cultures courantes en Wallonie comme celle du blé, du maïs, de pomme de terre, ou encore de la betterave#;
- les cultures permanentes (vignes, fruits, plantes à épices, plantes aromatiques, etc.);
- la reproduction de plantes (pépinières, plantes destinées à la plantation, etc.);
- la production animale (élevage, vaches laitières, bovins, chevaux, ovins, porcins, volailles, etc.);
- la culture et élevage associés;
- les activités de soutien à l'agriculture et le traitement primaire des récoltes (activités agricoles exercées pour le compte de tiers comme le traitement des récoltes, la pulvérisation, la taille des arbres, la récolte, etc. ; les activités de soutien à la production animale comme les activités en rapport avec l'insémination artificielle, la tonte d'ovins, les activités des maréchaux-ferrants, etc.);
- la chasse, le piégeage et services annexes.

Le sous-secteur **sylviculture et exploitation forestière** comprend :

- la sylviculture et autres activités forestières (production de bois sur pied, culture de taillis, etc.);
- l'exploitation forestière (production de bois rond, de bois à des fins énergétiques, etc.);
- la récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage (champignons, baies, liège, glands, etc.);
- services de soutien à l'exploitation forestière (inventaire des forêts, conseil en gestion et administration des forêts, évaluation des bois, etc.).

Le dernier sous-secteur, **pêche et aquaculture**, est composé de :

- la pêche (en mer et en eau douce);
- l'aquaculture (en mer et en eau douce).

#### Le secteur aujourd'hui

Le secteur de l'agriculture a sensiblement évolué au cours des dernières années. Le secteur s'est fortement mécanisé. Les progrès de la mécanisation sont à la fois quantitatifs et qualitatifs: machines plus puissantes mais aussi plus précises. Le secteur s'est même informatisé alors qu'auparavant, le travail de la terre et

l'élevage étaient exclusivement manuels. Le GPS est de plus en plus utilisé sur les machines agricoles pour gagner en précision.

Aujourd'hui, en plus des savoirs agronomiques, le métier d'agriculteur exige des connaissances en mécanique, électromécanique, hydraulique et informatique mais aussi de lourds investissements financiers. Une des conséquences de la mécanisation est la diminution de la main-d'œuvre nécessaire dans l'exploitation, le regroupement de certaines exploitations entre elles afin de rester compétitives ou leur arrêt définitif. Depuis les années nonante, on observe à la fois une chute du nombre d'exploitations dans ce secteur et une augmentation de leur taille en termes de superficie exploitée ou de taille du cheptel.

Cependant la mécanisation permet de réduire le temps de travail et d'augmenter la productivité des exploitations.

Grâce aux machines et, de plus en plus, à l'informatique, un agriculteur a vu sa vie se simplifier sur quelques dizaines d'années. Actuellement, un tracteur réalise, en une journée, un travail qui nécessitait auparavant la collaboration de plusieurs hommes pendant parfois une semaine. Chez lui, l'agriculteur possède sur son ordinateur un logiciel pour comparer la rentabilité des récoltes. Branché sur Internet, il s'informe des recherches effectuées ou des conseils de spécialistes. " (2) " Auparavant, la vie à la ferme suivait un rythme très régulier, ponctué par la traite des vaches, qui se déroulait à 6h le matin et à 18h le soir, (...). Aujourd'hui, nous avons une salle de traite, chaque bête a son box, et il ne faut plus qu'une seule personne pour traire 70 vaches. Cela prend 1h30, alors qu'auparavant il fallait plus de 2h par personne ! " (3).

Outre la mécanisation et l'utilisation de nouvelles technologies, le secteur de l'agriculture doit s'adapter aux différentes normes (régionales et européennes), être attentif aux exigences de sécurité alimentaire et sanitaire. A la suite des différentes crises (vache folle, grippe aviaire, fièvre aphteuse, dioxine, etc.), le consommateur est devenu plus sensible à la qualité des produits alimentaires. En cas de doute sur la qualité, ce dernier n'hésite pas à changer ses comportements de consommation, entraînant des lourdes pertes pour les producteurs. Afin de prévenir et de maîtriser les crises, le secteur de l'agriculture s'est vu confronté à un accroissement drastique des normes de sécurité alimentaire et des contrôles de qualité. Tout ceci a été lourd à assumer pour les agriculteurs tout en étant un atout essentiel de qualité pour le consommateur. Certains agriculteurs se sont orientés vers les cultures ou l'élevage biologique exigeant pourtant le respect de normes sévères.

Exercer un métier dans l'agriculture demande également des connaissances en gestion administrative. Que ce soit pour l'élevage ou les cultures, les exploitations agricoles sont de véritables entreprises où le temps consacré aux exigences administratives est de plus en plus conséquent. Bon nombre d'entreprises se sont dotées d'outils de gestion. " Le travail intellectuel est devenu aussi important que les tâches manuelles. Il faut posséder des notions de gestion et être attentif aux exigences de sécurité alimentaire et sanitaire. Mais aussi se tenir au courant de la Politique Agricole Commune (PAC) pour obtenir des aides, ce qui implique de savoir remplir des documents administratifs et d'assurer un suivi quotidien. " (4). Face à ces évolutions, les agriculteurs doivent apprendre leur métier différemment en ayant davantage recours à la formation ou à l'enseignement. En 1990, 69 % des agriculteurs avaient appris leurs métiers exclusivement par la pratique, ils sont 53 % en 2010 (5).

Depuis 1962, la Politique Agricole Commune européenne influence le secteur de l'agriculture. La PAC évolue en permanence en fonction des objectifs de compétitivité et de rentabilité du secteur agricole et des règles de commerce international. La commission européenne définit, par le biais de la PAC, le cadre réglementaire dans lequel des denrées agricoles peuvent être produites ou introduites en Europe. La PAC intervient de différentes manières dans les échanges économiques agricoles, par le biais de subventions directes aux exploitations, de quotas de production, de barrières douanières, etc. La réforme de la PAC prévue pour 2013, soit l'année de fin du financement actuel garanti, a pour enjeu l'organisation future des marchés. Cette tendance à la libéralisation des marchés constitue un grand changement pour les agriculteurs qui vont devoir repenser la rentabilité de leur entreprise.

Une autre caractéristique du secteur agricole est sa dépendance aux conditions climatiques et au rythme des saisons. Un mauvais temps peut impacter le volume de la production mais aussi la qualité de celle-ci. De plus exercer un métier dans ce secteur offre peu de repos et demande une bonne condition physique. " Malgré la mécanisation, l'agriculteur devra toujours se lever à l'aube et savoir résister à une journée de travail sur le terrain. Il a peu ou pas de vacances. Certains font parfois appel à des services de remplacement du personnel en cas de manque temporaire de personnel. Travail contraignant, mais aussi

gratifiant pour l'agriculteur quand il voit ses champs s'étaler, prometteurs de récoltes dont il a donné le départ" (6).

Aujourd'hui, afin d'atteindre une rentabilité satisfaisante - remise en question par la réforme de la PAC - les agriculteurs sont appelés à réfléchir davantage à leur mode et type de production. Certains se spécialisent dans les technologies de pointe, investissent et achètent sur les marchés mondiaux (influencé par la volatilité des prix) ou encore se tournent vers la recherche et le développement. D'autres choisissent de s'orienter vers de nouveaux créneaux permettant de diversifier leurs sources de revenu. La labellisation, la transformation des produits et leur vente directe (fromages, glaces, foie gras, escargots, autruches, lapins, etc.), le tourisme à la ferme (gîtes, fermes pédagogiques, restauration, etc.), la boucherie à la ferme, ... sont autant d'exemples de diversification qui connaissent un grand succès auprès des consommateurs. Ce type d'activité fait apparaître une agriculture de proximité et plus durable, où l'agriculteur est à l'écoute des consommateurs. Doté d'une vision plus "marketing", il cherche à répondre à la diversité des demandes et est soucieux de la mise en place de labels et de marques.

Les agriculteurs doivent faire face à leur position difficile, ils sont coincés entre un amont (des fournisseurs de machines, de graines) et un aval (les chaînes de distribution) très concentrés. Cette situation les amène à rechercher de nouveaux modes de commercialisation ou de négociation.

Les utilisations non alimentaires des productions agricoles connaissent également un important développement. La production d'énergie verte est un nouveau créneau prometteur pour l'agriculture, tant par l'attrait pour les nouvelles formes d'énergie (bioénergie, biocarburants, biomasse) que dans le souci de revoir ses méthodes pour diminuer la consommation d'énergie (intérêt grandissant pour le photovoltaïque et la biométhanisation). L'isolation dans la construction constitue également un nouveau créneau de diversification pour l'agriculture avec des matériaux comme le lin, le chanvre, les petits ballots de paille, la laine de mouton,#

Concernant la pêche, les Wallons se sont orientés vers l'élevage de poissons d'eau douce. La hausse de consommation de poisson au niveau européen rend ce secteur de plus en plus intéressant.

La sylviculture et l'exploitation forestière constituent le premier stade de la filière bois, celui où la matière "bois" est produite, exploitée et mise sur le marché. Les pépinières forestières sont souvent de petites entreprises familiales qui peuvent faire appel, à certains moments, à de la main-d'œuvre saisonnière (pour les sapins de Noël par exemple). Dans ce domaine d'activité, la complexité technique des outils, des machines a fortement augmenté ces dernières années. Près de 80% des forêts belges sont situées sur le territoire wallon. Depuis quelques années, le prix du bois a connu une forte hausse liée à la forte demande en provenance d'Asie et au développement du bois "énergie". Certains pépiniéristes se sont diversifiés et réalisent aussi des aménagements de parcs et jardins. Cet autre domaine d'activité est en plein développement.

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

(2) M. Decoster et A. Lore, Les Métiers de la Terre, Service d'Information sur les Etudes et les Professions, 2000.

(3) E. Devillers et C. Godard, Travailler avec les Animaux, Service d'Information sur les Etudes et les Professions, 2005.

(4) Idem

(5) Chiffres clés de l'agriculture 2011, SPF Economie, Direction générale Statistique et information économique.

(6) M. Decoster et A. Lore, Les Métiers de la Terre, Service d'Information sur les Etudes et les Professions, 2000.

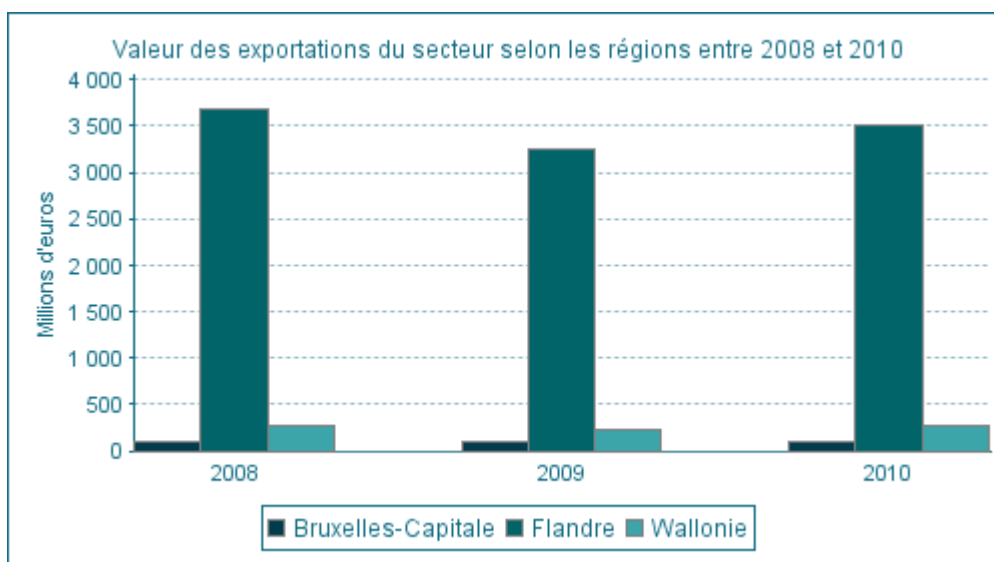
## Positionnement économique du secteur

### Commerce extérieur

#### Exportation

En 2010, le secteur de l'agriculture et de la pêche a exporté pour 3 887 millions d'euros. L'essentiel de ces exportations provient de la Flandre ; la Wallonie y contribue à hauteur de 7 %. Tant en Belgique qu'en Wallonie, la valeur des exportations a crû par rapport à l'année précédente (respectivement + 9 % et + 13 %) sans toutefois revenir au niveau de 2008 (respectivement - 4 % et - 3 %).

Le sous-secteur qui exporte le plus est celui des " cultures non permanentes " (céréales, légumes, pommes de terre,#).



Source: BNB 2008-2010, calculs le Forem

### Importation

En 2009, le secteur de l'agriculture et de la pêche en Belgique a importé pour près de 7 002 millions d'euros. 8 % des ces importations étaient destinées à la Wallonie.

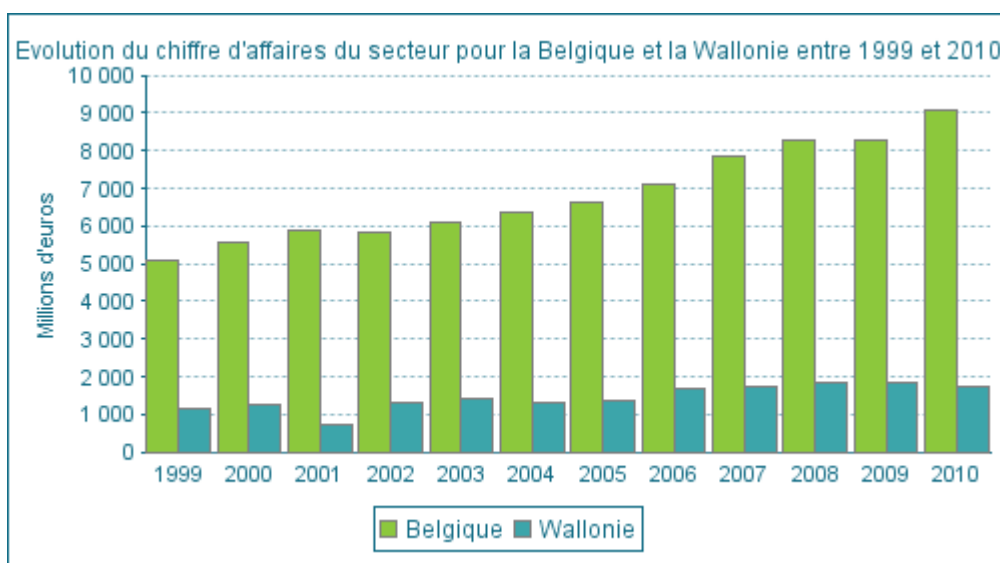
### Chiffre d'affaires

En 2010, le chiffre d'affaires du secteur de l'agriculture et de la pêche s'élève à 9 073 millions d'euros, dont un cinquième provient de Wallonie.

Depuis 1999, le chiffre d'affaires a augmenté pratiquement chaque année, à l'exception de 2002: il est passé de 5 060 millions d'euros à 9 073 millions d'euros.

En Wallonie, le chiffre d'affaires a connu une augmentation très semblable à l'ensemble du pays, avec une baisse toutefois plus prononcée en 2002.

Néanmoins, entre 2009 et 2010, alors que le chiffre d'affaires au niveau national augmentait, celui de la Wallonie a baissé passant de 1 840 millions d'euros en 2009 à 1 750 millions d'euros en 2010.

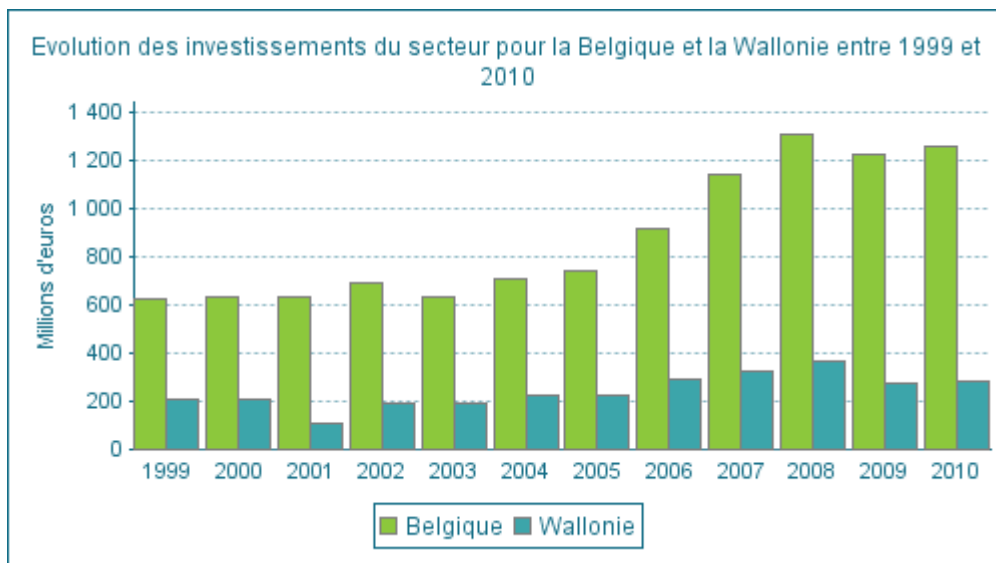


Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2010, calculs le Forem

## Investissements

La valeur des investissements dans le secteur de l'agriculture et de la pêche est de 1 259 millions d'euros en 2010.

Le montant des investissements a légèrement augmenté depuis 2009, mais reste inférieur au montant de 2008 (- 4 %), qui culminait à plus de 1 300 millions d'euros après 5 ans de hausse continue.



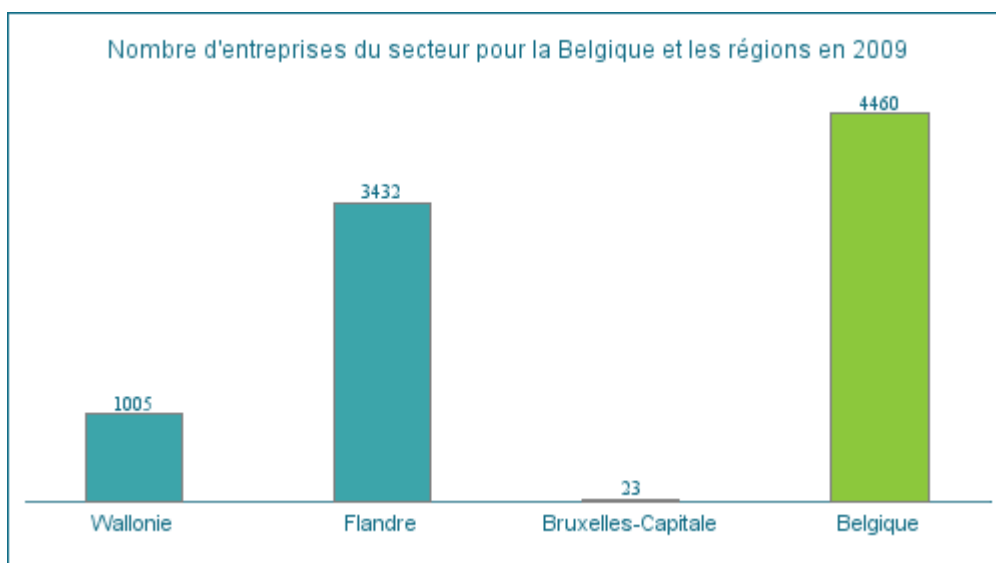
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2010, calculs le Forem

## Entreprises du secteur

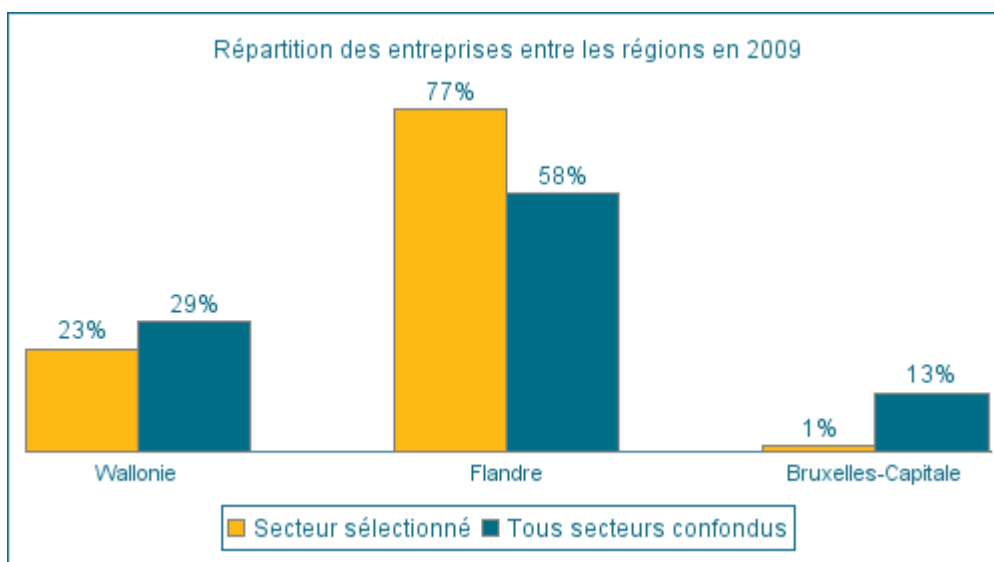
### Belgique

Selon les chiffres de la sécurité sociale qui ne reprennent que les établissements avec salariés, on compte en 2009, quelques 4 460 établissements dans le secteur en Belgique.

L'enquête agricole recense en mai 2010, quelques 42 854 exploitations avec ou sans salarié. Le nombre d'exploitation diminue ces deux dernières années à un rythme semblable à celui observé ces trente dernières années.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem



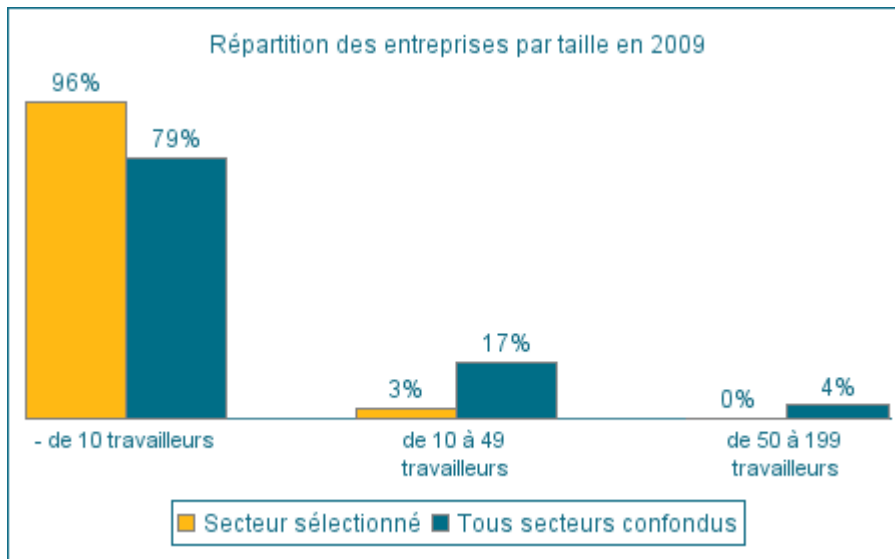
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

### Wallonie

Selon les chiffres de la sécurité sociale qui ne comptent que les établissements avec salariés, on dénombre en 2009, 1 005 établissements dans le secteur en Wallonie.

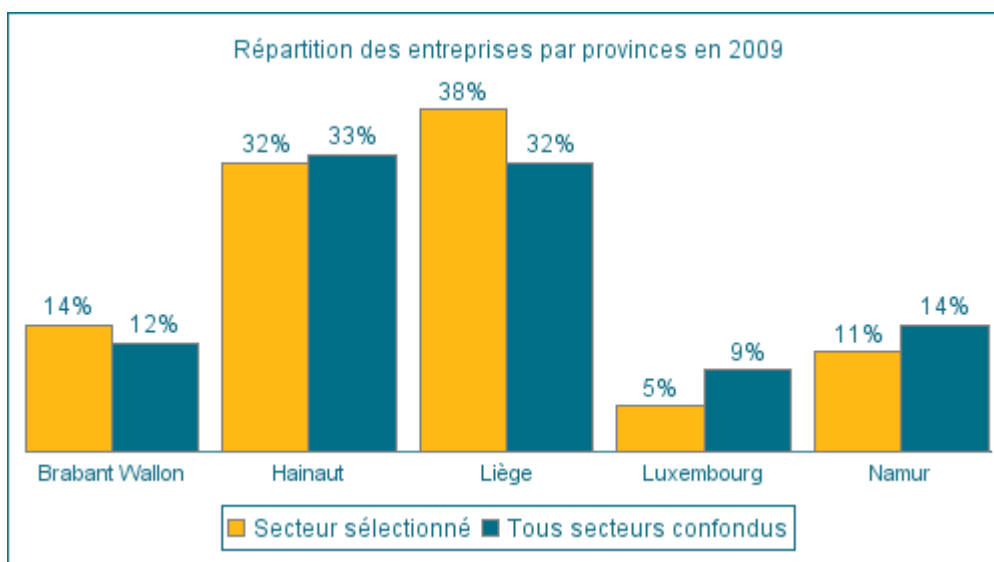
L'enquête agricole recense en mai 2010, quelques 14 502 exploitations avec ou sans salarié. Le nombre d'exploitation diminue ces dernières années à un rythme semblable à celui observé ces trente dernières années (-3% par an).

96 % des établissements avec salariés comptent moins de dix travailleurs.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

Les deux " grandes " provinces wallonnes qui sont le Hainaut et Liège sont celles qui comptent le plus d'établissements. C'est au sein des provinces de Luxembourg et de Namur que l'on retrouve un nombre d'établissements proportionnellement plus important.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

## Emploi dans le secteur

### Niveau d'emploi

#### Belgique

Selon les déclarations d'employeurs auprès de l'ONSS, la Belgique comptait au 31 décembre 2009, 12 583 travailleurs salariés dans l'agriculture. Le niveau de l'emploi salarié serait relativement stable sur les trois dernières années observées.

Ce secteur a la particularité de compter davantage d'indépendants (62,5 %) que de salariés (ICN, 2009). Néanmoins la part de salarié gagne du terrain sur les indépendants, notamment en raison des phénomènes de concentrations. Notons que le salariat est plus important en Flandre qu'en Wallonie, les exploitations ayant tendance à être plus grandes dans le nord du pays. Huit dixième des salariés sont en Flandre.

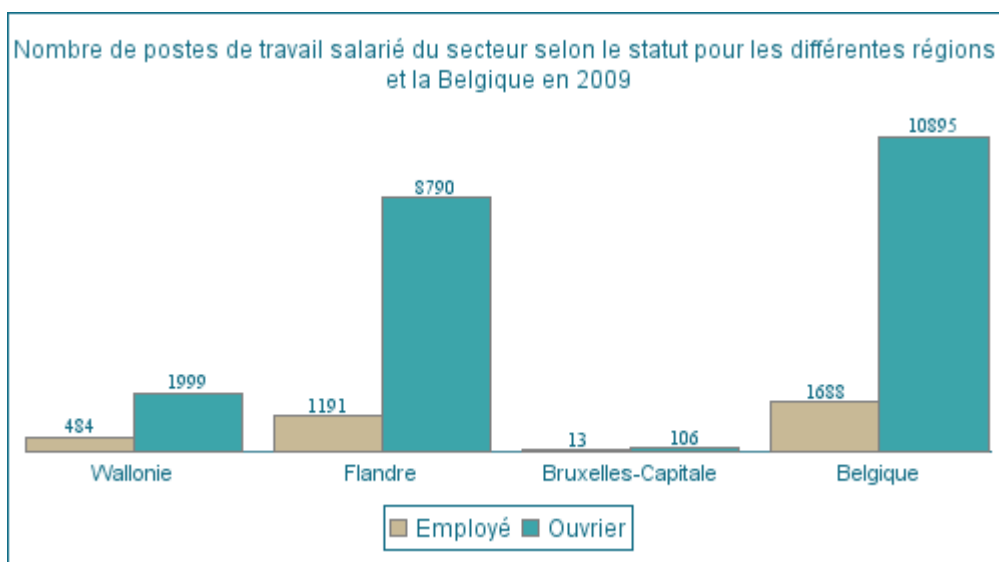
Il faut garder à l'esprit que l'agriculture vit au rythme des saisons et que certaines productions ont recours à de l'emploi saisonnier. Selon le trimestre, les volumes de travailleurs salariés varient ainsi fortement. En 2009 et 2010, en Belgique, le secteur comptait deux fois plus d'emploi en septembre qu'il n'en comptait en décembre de la même année. Les travailleurs saisonniers représentent sur l'année en moyenne quatre emplois sur dix. Par définition, l'emploi saisonnier varie : il représente entre un et deux emplois agricoles sur dix en décembre, et près de six emplois sur dix en septembre.

Une grande partie des travailleurs saisonniers n'ont pas de lieu de résidence connu de la sécurité sociale en Belgique. On peut émettre l'hypothèse qu'une part des travailleurs saisonniers provient de l'étranger.

87 % des salariés sont des ouvriers.

La moitié des salariés sont actifs dans le sous-secteur des " cultures non permanentes ".

Chaque année, les exploitants du secteur répondent à une enquête (1). Selon ce recensement, 80 944 personnes travaillaient dans le secteur en 2010 en Belgique. C'est 2 921 travailleurs de moins qu'en 2009 (- 3,5 %). Les résultats provisoires de l'enquête de mai 2011 indiquent une baisse annuelle encore plus importante. La baisse des effectifs de travailleurs dans le secteur est une tendance lourde. En 30 ans, le secteur connaît une baisse de 45 % de son niveau de main-d'œuvre. Notons que le huit dixième de cette main-d'œuvre recensée est dite " familiale ".



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

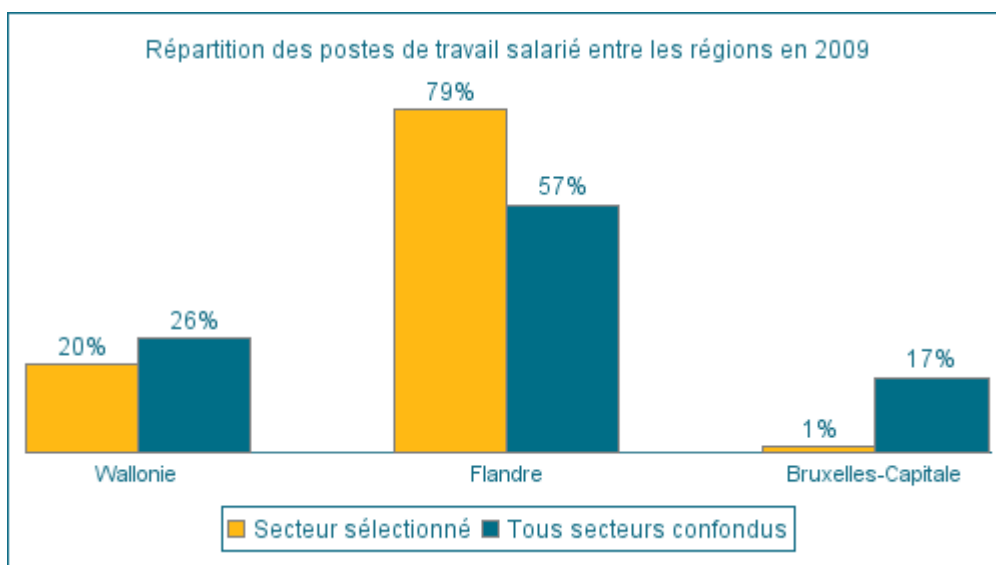
### Wallonie

Selon les déclarations d'employeurs auprès de l'ONSS, la Wallonie comptait en décembre 2009, 2 483 travailleurs salariés dans l'agriculture. Le niveau de l'emploi salarié est relativement stable sur les trois dernières années observées. Rappelons toutefois que le mois de décembre est l'un des mois où le volume d'emplois salariés dans le secteur est le plus bas.

En Wallonie, l'emploi salarié ne représente que 27 % de l'emploi du secteur en 2009 (2). La proportion de salarié tend à augmenter ; celle-ci était de 15 % en 2000. Ce phénomène est toutefois plus marqué en Flandre.

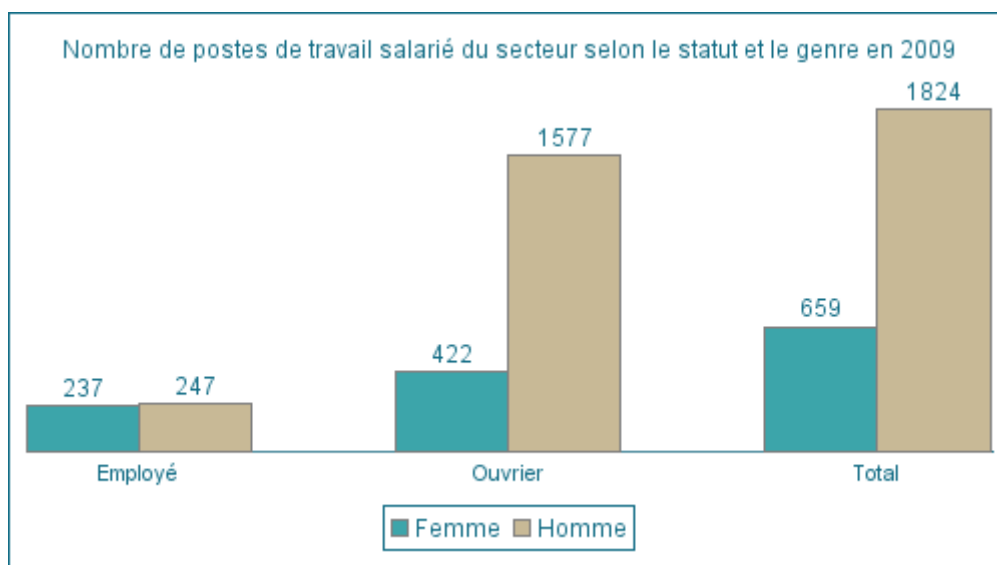
Les " cultures non permanentes " et la " culture et élevages associés " sont les deux premières branches d'activité (chacune 23 %). L'exploitation forestière représente 17 % de l'emploi salarié (3).

Selon les résultats de l'enquête agricole (4), 24 315 personnes ont travaillé dans le secteur, c'est 861 personnes de moins qu'en 2009. Tout comme dans l'ensemble de la Belgique, la diminution du nombre de travailleurs dans le secteur est une tendance lourde, les effectifs ayant diminué de moitié depuis 1990. La main-d'œuvre familiale représente 87 % des travailleurs recensés.



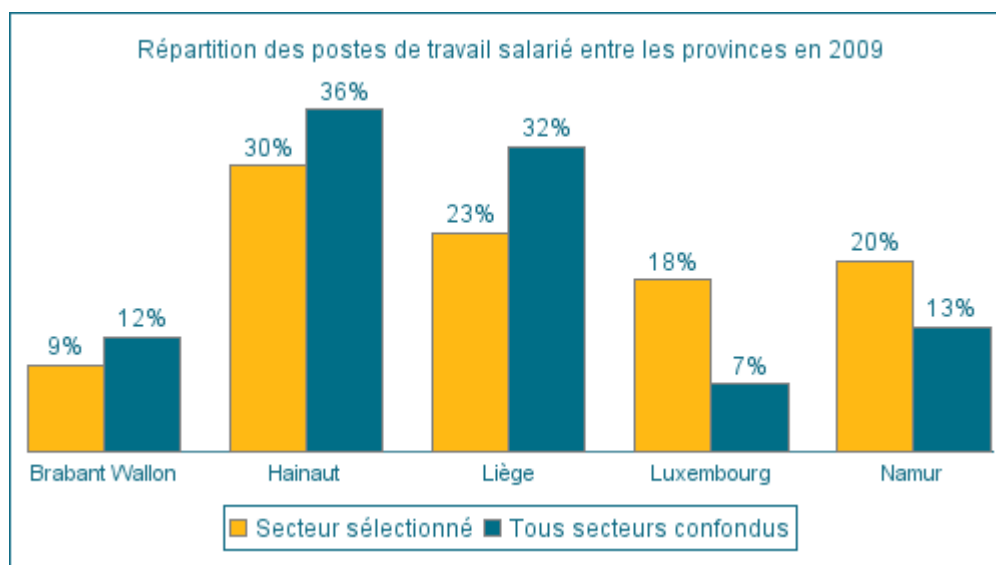
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

Une grande majorité des travailleurs sont des hommes (70 % selon l'enquête agricole, 75 % selon l'ONSS). 80 % des salariés sont des ouvriers.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

Comme pour la répartition de l'ensemble de l'emploi salarié (tous secteurs confondus), les provinces de Hainaut et de Liège concentrent la part la plus importante de l'emploi du secteur (respectivement 29,7 % et 22,9 %). Toutefois l'emploi agricole est nettement surreprésenté dans les provinces de Namur et du Luxembourg. Ces deux provinces représentent en effet respectivement 20 % et 18,2 % de l'emploi salarié agricole alors que leur part dans l'emploi total (tous secteurs confondus) est de 13,2 % et 7,4 % (ONSS, 2009).

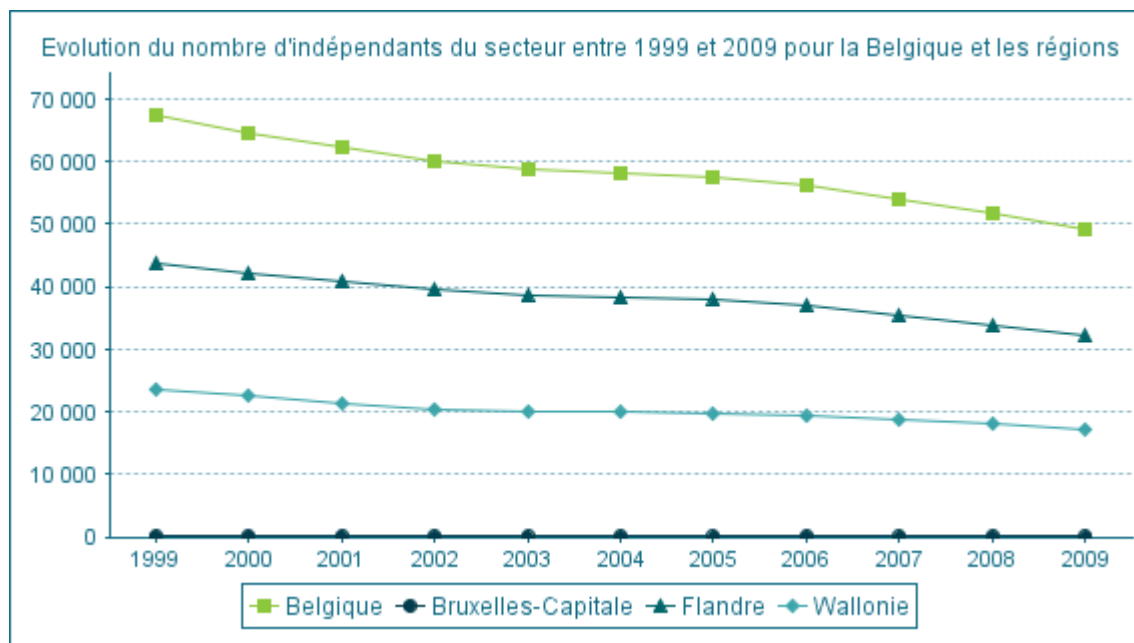


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009, calculs le Forem

### Les indépendants

En Wallonie, selon l'Institut des Comptes nationaux, 17 246 indépendants seraient actifs dans le secteur agricole en 2009. Dans ce secteur, la physionomie de l'emploi est différente des autres secteurs d'activité. Il y a, en effet, beaucoup plus d'indépendants (73%) que de salariés (27 %). Comparativement, les indépendants sont encore plus présents dans le sud du pays. Le nombre d'indépendants diminue chaque

année sur la dernière décennie observée. En 9 ans, le nombre d'indépendants a diminué d'un quart contre un huitième pour l'emploi salarié.



Source : ICN - Comptes régionaux 1999 - 2009, calculs le Forem

- (1) SPF Economie, Direction générale Statistique et information économique, recensement agricole 2010
- (2) Institut des Comptes Nationaux.
- (3) Office national de sécurité sociale
- (4) Chiffres clés de l'agriculture 2011, SPF Economie, Direction générale Statistique et information économique.

## Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

APAQ-W	Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité <a href="http://www.apaqw.be">http://www.apaqw.be</a>
BELGAPOM	Union professionnelle relative à la négoce et la transformation Belge de la pomme de terre <a href="http://www.belgapom.be">http://www.belgapom.be</a>
FNN	Fédération Nationale des Négociants en Bois <a href="http://www.fnn.be">http://www.fnn.be</a>
Forem Formation Secteurs Verts	Centre de compétence dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture, de l'implantation et l'entretien des parcs et jardins et des travaux techniques, agricoles et horticoles <a href="http://www.secteursverts.be">http://www.secteursverts.be</a>

Forem Formation Wallonie Bois	Centre de compétence dans la filière du bois
<a href="http://www.formation-wallonie-bois.be/">http://www.formation-wallonie-bois.be/</a>	
FWA	Fédération wallonne de l'agriculture
<a href="http://www.fwa.be">http://www.fwa.be</a>	
FWH asbl	Fédération wallonne Horticole
<a href="http://www.fwhnet.be/">http://www.fwhnet.be/</a>	
SRFB	Société Royale Forestière de Belgique
<a href="http://www.srfb.be">http://www.srfb.be</a>	
SUBEL	Fédération professionnelle de l'industrie sucrière
<a href="http://www.subel.be/">http://www.subel.be/</a>	

## Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les principales commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
100	Commission paritaire auxiliaire pour ouvriers
125	Commission paritaire de l'industrie du bois
132	Commission paritaire pour les entreprises de travaux techniques agricoles et horticoles
143	Commission paritaire de la pêche maritime
144	Commission paritaire de l'agriculture
145	Commission paritaire pour les entreprises horticoles
146	Commission paritaire pour les entreprises forestières
200	Commission paritaire auxiliaire pour employés
218	Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés

## Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi reçues par Le Forem en 2006-2007 en provenance de ce secteur .

### Jardinier/jardinière d'espaces verts

Métiers du groupe: Jardinier

### Aide agricole saisonnier/aide agricole saisonnière

Métiers du groupe: Ouvrier saisonnier agricole et horticole

### Maraicher-horticulteur/maraichère-horticultrice

Métiers du groupe: Ouvrier en horticulture ornementale, Ouvrier en horticulture maraîchère, Ouvrier en pépinière

### **Polyculteur-éleveur/polycultrice-éleveuse**

Métiers du groupe: Ouvrier agricole

### **Bûcheron/bûcheronne**

Métiers du groupe: Grimpeur-élagueur, Bûcheron

### **Conducteur/conductrice d'engins de chantier, du génie civil et de l'exploitation des carrières**

Métiers du groupe: Conducteur d'engins de terrassement, Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée, Conducteur d'engins de compactage

### **Agent/agent(e) du stockage et de la répartition de marchandises**

Métiers du groupe: Magasinier, Préparateur de voitures

### **Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier)**

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd

### **Ouvrier/ouvrière des travaux publics**

Métiers du groupe: Scaphandrier (construction), Ouvrier de voirie, Poseur de voies ferrées

### **Conducteur/conductrice d'engins d'exploitation agricole et forestière**

Métiers du groupe: Conducteur de machines agricoles, Conducteur d'engins forestiers

### **Éleveur spécialisé/éleveuse spécialisée en productions rares**

Métiers du groupe: Ouvrier d'élevage spécialisé

### **Éleveur-soigneur/éleveuse-soigneuse de chevaux**

Métiers du groupe: Ouvrier d'élevage équin

### **Mécanicien/mécanicienne d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles**

Métiers du groupe: Mécanicien agricole et travaux techniques, Mécanicien en génie civil, Mécanicien d'engins de levage et de manutention

### **Chargé/chargée d'études et de recherches agricoles et aquacoles**

Métiers du groupe: Chargé d'études et de recherches en agriculture et aquaculture

### **Agent administratif/agent(e) administrative d'entreprise**

Métiers du groupe: Aide-comptable, Employé administratif

### **Conseiller/conseillère en développement local**

Métiers du groupe: Conseiller en développement local

### **Sylviculteur/sylvicultrice**

Métiers du groupe: Agent forestier

### **Responsable logistique**

Métiers du groupe: Responsable d'entrepôt, Responsable logistique

### **Architecte**

Métiers du groupe: Architecte paysagiste, Architecte

### **Fleuriste**

Métiers du groupe: Vendeur fleuriste

### **Secrétaire bureautique spécialisé/spécialisée**

Métiers du groupe: Secrétaire spécialisé

### **Vendeur/vendeuse en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerieetc.)**

Métiers du groupe: Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie)

### **Ouvrier/ouvrière de la maçonnerie**

Métiers du groupe: Cimentier - façadier, Maçon, Rejointoyeur, Installateur de piscines, Plafonneur

### **Cultivateur/cultivatrice en grandes cultures**

Métiers du groupe: Cultivateur

### **Chef de chantier de construction**

Métiers du groupe: Chef d'équipe dans la construction, Chef de chantier

## **Codes NACE**

Le secteur Agriculture et pêche est composé des codes NACE suivant:

01.1 Cultures non permanentes

01.2 Cultures permanentes

01.3 Reproduction de plantes

01.4 Production animale

01.5 Culture et élevage associés

01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes

01.7 Chasse, piégeage et services annexes

02.1 Sylviculture et autres activités forestières

02.2 Exploitation forestière

02.3 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage

02.4 Services de soutien à l'exploitation forestière

03.1 Pêche

03.2 Aquaculture

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.